



PATRIMOINE


Inauguration des nouveaux vitraux de la cathédrale Sainte-Marie-de-l'Assomption à Vaison-la-Romaine

Le Conseil départemental de Vaucluse, dans le cadre de son dispositif "Patrimoine en Vaucluse" a participé financièrement pour permettre la réalisation des travaux de réfections des vitraux.

Publié le 26 octobre 2019

Des travaux rendus possibles grâce au mécène Léonard Gianadda. C'est en visitant cette église bâtie au XVe siècle, en 2017, que le promoteur immobilier suisse, connu pour sa fondation d'art à Martigny, ville jumelée avec Vaison-la-Romaine, a eu un véritable coup de cœur.

Il a spontanément proposé de financer la réfection des vitraux éclairant la nef et le chœur de cette église pittoresque. Pour la réalisation de ces 19 baies, il a choisi le père et artiste coréen Kim En Joong à qui il avait déjà commandé des vitraux pour une chapelle de Martigny.

Présent à cette cérémonie, [Maurice Chabert](#),  Président du Conseil départemental de Vaucluse, a tenu à féliciter le mécène pour les travaux qu'il a permis de réaliser et a rappelé l'importance du patrimoine en Vaucluse aussi attractif que ses paysages.

“Tout comme Gordes et son abbaye de Sénanque, Vaison-la-Romaine et cette cathédrale ont bénéficié du soutien du Département à travers le dispositif “Patrimoine en Vaucluse”, qui aide les communes de moins de 10 000 habitants souhaitant réaliser des opérations de préservation et de restauration du patrimoine.”

Pour ce dispositif, 27 millions d'euros ont été investis par le Conseil Départemental de Vaucluse.



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09

